

Demande de dérogation ponctuelle au contrôle sérologique IBR à l'introduction de bovins qualifiés « Indemnes en IBR »

Document à retourner par l'élevage destinataire *AVEC LES ATTESTATIONS SANITAIRES D'ORIGINE DATEES ET SIGNEES* sous 7 jours au GDS.

Les mouvements des bovins doivent être correctement notifiés auprès de l'EDE.

Coordonnées de l'élevage d'origine

N° Cheptel
Dénomination de l'élevage

Coordonnées de l'élevage destinataire

N° Cheptel.....
Dénomination de l'élevage

Nous soussignons avoir ce jour respectivement vendu et acheté les bovins de la liste ci dessous :

Nombre de bovins / ____ / (en cas de nécessité, remplir une liste au dos)

N° du bovin	N° du bovin	N° du bovin
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR
FR	FR	FR

Nous, soussignons, que le transport entre les deux élevages s'est effectué sans rupture de charge par Monsieur élev. origine élev. destinataire transporteur

Nous attestons que ce véhicule a été préalablement lavé et désinfecté et qu'il n'y a pas eu de contact avec un autre bovin pendant le transport

<p><i>Cadre transporteur (à remplir le cas échéant)</i></p> <p>Je soussigné atteste avoir réalisé au moyen du véhicule immatriculé un transport direct sans rupture de charge.</p>	<p><i>Cachet et signature du transporteur</i></p>
--	---

En vertu de quoi, en tant qu'éleveur introducteur de ces bovins, je, soussigné, élevage destinataire, demande à déroger au contrôle à l'introduction IBR de ces bovins et accepte par avance les éventuels contrôles du GDS.

Fait à Le / /

Pour l'élevage d'origine
Signature de l'éleveur

Pour l'élevage destinataire
Signature de l'éleveur

Mise en garde et recommandations :

- ➔ La dérogation n'empêche pas de rechercher d'autres maladies dès l'arrivée des bovins dans votre cheptel (BVD, Besnoïtiose, Paratuberculose, Néosporose ...). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre vétérinaire sanitaire.
- ➔ En cas de non dépistage, le GDS se donne le droit de revoir ses bases d'indemnisation « caisse coup dur » et « aide au diagnostic ».
- ➔ Dans tous les cas, il est fortement recommandé de respecter une période d'isolement strict, d'au moins 15 jours (et lorsque des dépistages sont réalisés, jusqu'à obtention des résultats).